



MARCHE AUX PUCES VOLGELSHEIM



La commune et le comité associatif de Volgelsheim organisent le
9^{ème} Marché aux Puces dans les rues du village

le dimanche 11 mai 2025 de 07h00 à 17h00

Les rues concernées sont : rue de la Libération du n° 16 au n° 28 côté pair et n° 17 au n° 21 côté impair, rue des Provinces - impasse des Ecureuils - rue de la Forêt-Noire du n° 4 au n° 8 côté pair et du n° 1 au n° 9 côté impair - rue de l'Ecole - rue des Vergers- rue des Jardins – rue de la Paix du n° 18 au n° 38 côté pair et du n° 17 au n° 43 du côté impair.

Les habitants des rues concernées seront **prioritaires** pour obtenir un emplacement devant chez eux **jusqu'au 11 avril 2025**. Passé ce délai, les emplacements seront attribués selon l'ordre des demandes.

Stand de 5 mètres, 15,00€ l'emplacement (véhicule compris) + 5,00€ de caution "propreté" rendue en fin de journée directement sur le stand (*veuillez attendre le remboursement avant de quitter les lieux, **aucun** remboursement après le départ*).

La demande d'inscription, ci-dessous, dûment renseignée est à déposer dans l'urne située à l'accueil de la Mairie, avant le 02 mai, sous enveloppe fermée au nom de Comité Associatif de Volgelsheim avec le règlement (chèque de préférence à l'ordre du C.A.VO ou espèces) accompagnée d'une copie de votre carte d'identité.

Installation à partir de 05h00, au-delà de 07h00 l'accès en voiture ne sera plus possible.

Pour plus de renseignements, contactez **M. Jean-Luc TAILLEFER** au **06 33 39 86 20** ou par mail cavo68600@gmail.com

Marché aux puces de Volgelsheim du dimanche 11 mai 2025

Nom – Prénom :

Adresse :

Email :

Tél. :

Numéro et type de pièce d'identité :

Immatriculation du véhicule :

Nombre d'emplacements souhaités :

Je déclare ne vendre que des objets personnels et usagés (article 1.310.2 du Code du Commerce) et ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile.

A..... Le

Signature